

XII. BIBLIOTHECAIRE.

Le bibliothécaire prend soin des livres et fait observer les règlements de la bibliothèque.

XIII. LIEN DE PIETE.

Les membres du groupe s'engagent sur l'honneur à la fidélité à leurs devoirs religieux. Le premier dimanche de chaque mois, ils font tous la sainte communion.

XIV PATRONNE.

Ils honorent comme la patronne de leur groupe la Bienheureuse **Jeanne d'Arc**. La fête de Jeanne d'Arc est la fête patronale du groupe. Ce jour là ou le dimanche suivant, tous les membres se feront un devoir de communier. Ils renouvelleront ensemble leur consécration à la glorieuse patronne.

XV SACRE-COEUR.

Ils célébreront tout spécialement la fête du Sacré-Coeur, fête patronale de l'A. C. J. C. Ce jour là ou quelqu'autre jour où le Saint-Sacrement sera vénéré publiquement, ils tâcheront de faire en corps une manifestation publique de leur dévouement à Celui qu'ils reconnaissent comme leur Roi, soit en faisant la garde au pied de son autel, soit en l'accompagnant dans la procession publique.

XVI. ETUDE

Les membres du cercle se livrent à l'étude en commun des questions religieuses, nationales et sociales qui sont plus immédiatement utiles à leur condition et à leur milieu. Ils adoptent la méthode des cercles d'études et le programme proposé par l'A. C. J. C.

XVII. REUNIONS

Le groupe se réunit le dimanche tous les quinze jours. Il n'y aura qu'une séance par mois en juillet et août.

XVIII. ORDRE DES SEANCES

Chaque réunion commence et finit par la prière que préside l'aumônier-directeur. On récite un Ave Maria et une invocation au Sacré-Coeur.

L'Ordre des séances est ordinairement le suivant :

1. Prière.
2. Appel des membres ;
3. Lecture du procès-verbal ;
4. Communications ;
5. Indication du travail à préparer pour la prochaine réunion ;
6. Conférence, essai, lecture, causerie par un membre désigné d'avance ou par un conférencier étranger au cercle ;
7. Discussion, interrogations et réponses ;
8. Remarques ou conclusions par le directeur ;
9. Motions s'il y a lieu ;
10. Prière.